

# JE VIENS ÉTUDIER EN FRANCE

\* Attention à la terminologie

## 1 AVANT DE PARTIR

RÉSERVATION DE LOGEMENT

CAUTION LOCATIVE \*  
VISA VISALE (si nécessaire)  
<https://www.visale.fr/>

CVEC

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

DÉLIVRANCE DES VISAS  
PAR LE CONSULAT DE FRANCE

SI VOUS AVEZ OBTENU  
UN VLS-TS

## 2 ARRIVÉE EN FRANCE

LOGEMENT TEMPORAIRE  
OU DÉFINITIF

## 3 PREMIÈRE SEMAINE EN FRANCE

CVEC  
(si non acquittée préalablement)  
<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

OUVERTURE D'UN  
COMPTE BANCAIRE

DEMANDE DE  
VALIDATION DU VLS-TS  
<http://www.ofii.fr/>

INSCRIPTION  
ÉTABLISSEMENT

TÉLÉPHONE,  
INTERNET

AFFILIATION  
SÉCURITÉ SOCIALE  
[etudiant-etranger.ameli.fr](http://etudiant-etranger.ameli.fr)

DÈS VALIDATION DU  
VLS-TS  
LEURS DÉTENTEURS  
DOIVENT TRANSMETTRE  
LEUR NUMÉRO ÉTRANGER  
À LA SÉCURITÉ SOCIALE

AFFILIATION  
MUTUELLE

V2 - 01 août 2018

CAMPUS  
FRANCE

[campusfrance.org](http://campusfrance.org)

